

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 06102

Numéro SIREN : 844 368 795

Nom ou dénomination : 7BELLO

Ce dépôt a été enregistré le 11/02/2021 sous le numéro de dépôt 3368

Désignation de l'entreprise 7BELLO										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 5 ALLEE EDOUARD DE LUZE 33120 ARCACHON											
SIRET 8 4 4 3 6 8 7 9 5 0 0 0 1 0											
Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 3 Durée de l'exercice précédent * 1 2											
Exercice N clos le 3 1 1 2 1 2 0 1 9											
ACTIF											
Brut 1 Amortissements-Provisions 2 Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	716	030	29	687				
	* (1)		040		042						
	Total I (5)		044	716	048	29	687				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	26 518	070		26 518				
		Autres * (3)	072	961	074		961				
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	26 050	086		26 050				
	Charges constatées d'avance *		092		094						
	Total II		096	53 529	098		53 529				
	Total général (I + II)		110	54 245	112	29	54 216				
PASSIF											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	2 000			
	Écarts de réévaluation						124				
	Réserve légale						126				
	Réserves réglementées *						130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)						131				
	Report à nouveau						134				
	Résultat de l'exercice						136	28 086			
	Provisions réglementées						140				
	Total I						142	30 086			
	Provisions pour risques et charges						Total II	154			
DETTES 4	Emprunts et dettes assimilées						156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166	983			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)						169	10 367			
	Produits constatés d'avance						174				
Total III						176	24 130				
Total général (I + II + III)						180	54 216				
RENVOIS	(1)	d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	716			
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				
* T-SD											

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 7BELLO

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214
		Services *		217		218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	104 136
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	104 136	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	58 680
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	
	Rémunérations du personnel *				250	10 430
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1 954
	Dotations aux amortissements *				254	29
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		260	1
			Total des charges d'exploitation (II)		264	71 094
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	33 042	
Produits financiers (III)		280		294		
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347		300		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	4 956	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	28 086	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	28 086	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	4 956		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986	ZFU-TE (44. octies et octies A) 987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	JEI (44. sexies A) 989				
	ZRD (44. terdecies) 127	ZRR (44. quindécies) 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies) 990				
	ZFANG 44. quaterdecies 345	Investissements outre-mer 344				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. vicedécies) 992	Zone de développement prioritaire (44. apudécies) 993				
	Créance due au report en arrière du déficit		346		350	
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 décies)		655			
	Dédution exceptionnelle (Art 39 dater A) 643	Dédution exceptionnelle (Art 39 dater B) 645				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 dater C) 647	Dédution exceptionnelle (Art 39 dater D) 648				
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite 641					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	33 042	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	33 042	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

NB

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 13 mois.
L'exercice précédent clos le 30/11/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 54 216,43 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 28 086,21 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/05/2020 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

NB

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19**

Événements postérieurs à la clôture

Conformément à la communication du Collège de l'ANC du 2 avril 2020, l'épidémie du COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019. Aussi, il ne donne pas lieu à modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019.

Compte tenu de l'imprévisibilité de l'évolution de cette crise et de ses conséquences, il existe nécessairement des incertitudes susceptibles d'affecter la pertinence de l'information comptable telle que présentée au 31 décembre 2019. Néanmoins, les impacts ne sont pas connus et/ou estimables à ce jour.

Le Collège de l'ANC considère que l'établissement des comptes selon le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause par des événements ayant pris naissance après la clôture de l'exercice, et notamment l'épidémie du COVID-19.

A la date d'établissement des comptes annuels, il n'est pas possible de se prononcer sur les conséquences de l'épidémie COVID-19 et notamment sur une éventuelle remise en cause du principe de continuité d'exploitation.

NB

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 716 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		716		716
Immobilisations financières				
TOTAL		716		716

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 29 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		29		29
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		29		29

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informat	716	29	687	3 ans
TOTAL	716	29	687	

3.2 - Etat des créances = 27 479 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	27 479	27 479	
TOTAL	27 479	27 479	

NB

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 2 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal	2000	1,00	2 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2000	1,00	2 000

4.2 - Etat des dettes = 24 130 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	10 367	10 367		
Fournisseurs	983	983		
Dettes fiscales & sociales	12 781	12 781		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	24 130	24 130		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 720 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	720
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	720

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 104 136 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	101 750	97,71 %
Produits des activités annexes	2 386	2,29 %
TOTAL	104 136	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

NB

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

NB

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 720 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	720
Fournis.fact.non par(408100)	720
TOTAL	720

NB

7BELLO
Société par actions simplifiées à associé unique
au capital de 2 000 euros
Siège social : 5, Allée Edouard De Luze
33120 - Arcachon
RCS Bordeaux 844 368 795

PROCES VERBAL DES DECISIONS

DE L' ACTIONNAIRE UNIQUE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, et le trente juin, à Arcachon,

Mr Benisti Nicolas, actionnaire unique

Demeurant 5 allée Edouard De Luze à Arcachon (33120)

Propriétaire de la totalité des 2 000 actions de 1 euro composant le capital social de la Société 7BELLO, actionnaire unique de ladite société,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de seul Président de la société, Cédric GOHIER actionnaire unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A pris les décisions suivantes relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L' actionnaire unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 28 086 euros, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

Cette résolution est adoptée.

NB

DEUXIÈME RESOLUTION

Le président associé unique décide d'affecter le résultat de 28 086 euros de la façon suivante :

Dotation aux réserves :

- Réserve légale : 200 euros

Au report à nouveau :

- à titre de report à nouveau : 27 886 euros

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L' actionnaire unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes, s'agissant du premier exercice social.

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

L' actionnaire unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée

QUATRIEME RESOLUTION

L' actionnaire unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra

Cette résolution est adoptée

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique gérante et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

La Présidence

A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape, likely representing the name of the president or a representative of the company.